

2014-2015

Thème

« Retour(s) à la terre »

...Productions locales, achats en circuits courts, compostage, biodiversité....



**Le développement durable** est aujourd'hui un enjeu majeur pour notre société. Aussi, le ministère de l'Éducation nationale souhaite que cette notion soit présente dans le parcours scolaire des élèves, de l'école primaire au lycée.

Depuis 10 ans, le Conseil général soutient (financièrement et techniquement) les initiatives des collèges qui vont dans le sens du Développement durable en encourageant le montage des projets et la mise en place d'actions concrètes au niveau des établissements.

Depuis plusieurs années, le Conseil général s'est engagé autour de l'approvisionnement local, de l'alimentation saine, du gaspillage alimentaire et du compostage collectif des bio-déchets au sein de ses collèges. C'est pourquoi, l'appel à projet du trophée du développement durable mobilisera les collèges sarthois autour de ces questions transversales pour lesquelles œuvrent plusieurs de nos partenaires : le monde agricole, les opérateurs du déchet, les cuisiniers et les gestionnaires de collèges et les enseignants.

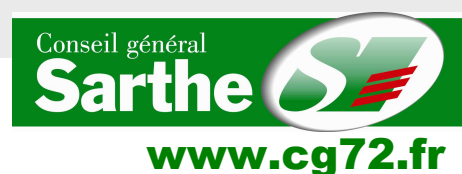
Pour participer au Trophée du Développement Durable, il vous suffit de répondre à cet appel à projet **avant le 17 octobre 2014**. Si vous êtes retenu, vous pourrez bénéficier de l'aide financière du Conseil général pour développer votre projet.

**Renseignements :**

CG72 / Mme LIMANTON - 02 43 54 74 25

**Renseignements pédagogiques et label E3D :**

DSEN 72 / Mr VIARD - 02 43 43 96 84



# Montage du projet

## Le thème du projet :

Sur la base d'un projet construit à partir des principes fondamentaux du développement durable, il vous appartiendra de réaliser les actions prévues, avec les partenaires de votre choix.

Comme chaque année, une thématique est mise en avant : il s'agit du thème « Retour(s) à la terre » (productions locales, achats en circuits courts, alimentation, compostage...).

## Le Dossier de candidature :

Pour participer au Trophée du développement durable, votre candidature doit parvenir au Conseil général **avant le 17 octobre 2014**. Il vous suffit de remplir le formulaire et d'ajouter tout support que vous jugerez nécessaire d'apporter. Une fois, le dossier déposé puis validé par le comité de sélection, vous recevrez un courrier de notification de votre inscription ainsi que les coordonnées de votre référent.

## Accompagnement d'un professionnel référent :

Le Conseil général vous propose les services d'un professionnel, spécialiste du thème choisi, pour vous aider dans le montage de votre projet : calendrier, partenariats, plan de financement, aspect pédagogique, animations, sorties sur le terrain, expériences... En fonction de votre calendrier, le Référent prendra contact avec vous pour organiser une première rencontre de 2 heures avec l'équipe projet de votre collège et, si vous le souhaitez, proposera 1 séance complémentaire.

## Le Dossier de subvention :

Après avoir monté votre projet, il sera nécessaire de compléter le formulaire de demande de subvention téléchargeable sur notre site internet [www.cg72.fr](http://www.cg72.fr) et de nous le retourner avant le 30 janvier 2015.

## Présentation et valorisation du projet :

Un bilan des actions menées sera demandé pour la mi-mai (sur la base d'un questionnaire-bilan qui vous sera envoyé par mail). En fin d'année scolaire, les élèves auront à présenter leurs actions devant les autres collèges participants à l'opération et un jury officiel pendant une journée organisée à l'abbaye de l'Epau, en deux temps :

- Possibilité d'exposer les travaux des élèves dans un espace défini en fonction du nombre de participants (panneaux, maquettes, photos, etc.)
- Une présentation orale d'environ 10 minutes réalisée par les élèves.

A l'issue de cette journée de présentation des projets et d'échanges entre collèges participants, le jury désignera les vainqueurs du Trophée du développement durable.

## Évaluation :

Pour nous permettre de mieux évaluer votre projet, une auto-évaluation sera proposée en fin d'année scolaire.

## Le Calendrier 2014-2015 :

|                            | Étapes   | Dates                           |
|----------------------------|--|---------------------------------|
| <b>Appel à projet</b>      | <b>Dépôt des candidatures</b><br>(fiche d'inscription complétée)       | <b>avant le 17 octobre 2014</b> |
| <b>Montage des projets</b> | Intervention du référent   | de novembre à janvier           |
|                            | <b>Dépôt de la demande de subvention</b> (avec le plan de financement) | <b>avant le 30 janvier 2015</b> |
| <b>Subvention</b>          | Vote des subventions du département                                    | courant février-mars 2015       |
| <b>Présentation</b>        | <b>Envoi des bilans</b>  | <b>avant le 31 mai 2015</b>     |
|                            | Présentation des projets devant le jury                                | courant juin 2015               |

## Renseignements :

Conseil général / Karine LIMANTON : 02 43 54 74 25 - [karine.limanton@cg72.fr](mailto:karine.limanton@cg72.fr)

## Le soutien du Conseil général

### Soutien financier \* :

- aide au projet d'éducation à l'environnement : **300 € maxi / collègue**
- prise en charge du transport : **150 € maxi par collègue** pour les visites organisées dans le cadre du projet (ferme, composteur, ...) sur présentation du justificatif.

### Soutien technique :

- Intervention d'un référent professionnel au sein du collège pour aider au montage du projet (maximum : 2 séquences de 2 heures)
- Animations et Visites (cf. dernière page)
- Prise en charge du transport des élèves (JDD / Rouillon, journée à l'Abbaye de l'Epau).

\* NB : L'autofinancement du projet doit atteindre les 20 % du montant total des recettes.

## Le Règlement\*

### Participation :

Tous les collèges du département de la Sarthe sont invités à participer au Trophée du développement durable. Nous encourageons les collèges déjà lauréats les années passées à poursuivre leurs projets dans le cadre de la labellisation E3D.

### Présélection :

Le dispositif du trophée du développement durable des collèges est limité à 12 projets au total. Le jury se réserve le droit de sélectionner des dossiers s'il y a plus de 12 candidatures. Les critères sont présentés au dos de la fiche d'inscription.

### Sélection du jury :

Le projet du collège développé tout au long de l'année scolaire sera examiné par le jury de sélection à partir des documents transmis (questionnaire, bilan, cdrom, photos, articles de presse...), et de la présentation orale des élèves courant juin.

Le jury de sélection se compose ainsi :

- la Présidente de la Commission du Développement Durable et de l'Environnement du Conseil général
- le Président de la Commission de la Réussite éducative, Collèges et Transports du Conseil général
- Un représentant de la Direction Aménagement, Agriculture et Environnement du Conseil général
- Un représentant de la Direction Éducation et Sport du Conseil général
- Un représentant de la Direction académique des services de l'éducation nationale de Sarthe
- Un représentant de la Direction de l'Enseignement catholique de la Sarthe
- Un représentant de la Chambre d'agriculture de la Sarthe
- Un représentant du Lycée Agricole La Germinière de Rouillon

### Le « Trophée »

Chaque année, le trophée en bois est remis en jeu. À l'issue de la journée de présentation des projets, le lauréat désigné par le jury, le recevra, puis le conservera jusqu'à sa remise en jeu l'année suivante.

\*sous réserve de modifications.

### Palmarès de la session 2013-2014 :

**Master TDD (1500 €)** : collège G. Goussault – Vibraye - *Manger raisonnable, manger durable ...*

**1<sup>er</sup> Prix - Trophée DD (1500 €)** : collège L. Delibes - Fresnay-sur-S. - *"De la terre à l'assiette, de l'assiette à la terre"*

**2<sup>ème</sup> Prix (1000 €)** : Collège Les Quatre vents - Le Lude - *"Club Agenda 21"*

**3<sup>èmes</sup> Prix (500 €)** : Collège Jacques Prévert - Pontvallain - *"Améliorer et protéger notre environnement de façon durable"*

## Offre pédagogique proposée par le Conseil général

Dans le cadre de vos projets sur le développement durable, le conseil général vous proposera une ou deux animations en lien avec votre projet (sur demande préalable), autour des thèmes comme la prévention pour la réduction des déchets, de l'alimentation, de la biodiversité ...

Par exemple :



### Visite d'une exploitation agricole

Découverte d'un producteur local en lien avec les produits servis dans votre collège (ex : fromage, viande, ...), accompagnés d'un animateur du GAB 72.



### Ateliers de la journée du développement durable (avril 2015)

Au Lycée agricole de Rouillon

Il s'agira d'ateliers sur des sujets liés aux productions locales, au gaspillage alimentaire, au recyclage, à l'alimentation, aux jardins, à la production de légumes, aux compostage...



### Visite d'un Espace naturel sensible

Découverte du patrimoine naturel d'un site à proximité du collège, des habitats, des espèces sarthoises protégées ..., avec un animateur nature de la LPO ou du CPIE, par exemple.

### Visite d'un centre de tri

Découverte d'un équipement moderne qui permet le tri des matériaux collectés (déchets) en vue de leur valorisation, tel que par exemple le centre VALOR pole 72, situé ZI Sud au Mans.

## Prêt d'Expositions

### - Exposition "De la Terre à l'Assiette"

A travers cette exposition de 70 photographies, Georges Pacheco vous invite à rencontrer les hommes et les femmes qui s'investissent pour élaborer les menus des jeunes collégiens.

**Georges Pacheco**, est un photographe humaniste diplômé en 2012 de l'Ecole Nationale Supérieure de la Photographie d'Arles : <http://georges-pacheco.com>

#### Contact pour le prêt :

Service Patrimoine et politiques territoriales au Conseil général : 02 43 54 7107 (secrétariat) – [contact.culture@cg72.fr](mailto:contact.culture@cg72.fr)

### - Exposition "Trésors cachés des espaces naturels de la Sarthe"

Exposition-photos de 20 panneaux roll-up sur les espèces patrimoniales rencontrées dans les milieux naturels sarthois.

#### Contact pour le prêt :

Bureau Agriculture et Environnement au Conseil général : 02 43 54 72 52 (secrétariat)



### Du trophée DD...

### ...vers une labellisation Éducation nationale "E3D"

En s'appuyant sur des approches transversales, la démarche des établissements en **démarche de développement durable « E3D »** intègre les enseignements, ainsi que la diversité de projets possibles permettant de vivre l'établissement comme un lieu d'apprentissage global du développement durable, ancré dans son territoire.

La **labellisation E3D** "École/Établissement en Démarche de Développement Durable", lancée en juin dernier, repose sur une charte validant quatre séries de critères : pilotage et implication de la communauté éducative ; continuité entre les enseignements, la vie scolaire et la gestion de l'école ou de l'établissement ; ouverture vers l'extérieur et partenariats ; communication et évaluation.

**Votre contact pour plus de renseignements à ce sujet :** Pascal Viard - Chargé de mission EDD de l'EN72 : 02.43.43.96.84 / Mail : [pascal.viard@ac-nantes.fr](mailto:pascal.viard@ac-nantes.fr)

#### Dossier à lire sur internet :

[http://www.pedagogie.ac-nantes.fr/21009502/0/fiche\\_pagelibre/&RH=PEDA&RF=1220338999706](http://www.pedagogie.ac-nantes.fr/21009502/0/fiche_pagelibre/&RH=PEDA&RF=1220338999706)